



## AGENT ET TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



*Grâce à lui, une production optimisée et des locaux toujours fonctionnels et sécurisés !*

L'Agent de maintenance intervient en équipe sur les installations défectueuses.

Le Technicien de maintenance assure la responsabilité d'un ou plusieurs sites. Il en assure la gestion et manage pour ce faire une équipe d'agents de maintenance dont il coordonne le travail.

Accessible en 1<sup>er</sup> emploi avec un BEP ou un BAC (agent)

### L'activité de maintenance intervient soit :

- ◆ **de façon corrective**, pour réparer l'installation à la suite d'une panne ou de dégâts ayant endommagé les bâtiments et les installations (orages ou tempêtes, inondations, incendies...);  
La maintenance corrective par définition n'est pas prévisible dans le temps ni dans l'espace ce qui impose de s'assurer de la disponibilité du personnel d'intervention en établissant "des temps d'astreintes" hors des horaires réguliers de travail, notamment les week-ends, jours fériés et de nuit.  
En milieu industriel où certains cycles de production imposent de ne jamais interrompre les chaînes de fabrication, il peut être nécessaire d'organiser une permanence sous la forme d'un poste de travail dédié que 2 à 3 personnes assureront, en se relayant (2x8, 3x8...).
- ◆ **de façon préventive**, avant que les équipements ne tombent en panne. Dans ce cas la maintenance consiste à changer un ensemble de matériels ou de composants, toujours en état de fonctionnement au moment de l'intervention mais dont il est prévisible que les fonctionnalités ne sont plus optimales et pour lesquelles il revient moins cher de procéder au remplacement d'ensemble plutôt qu'au fil de l'eau, ce qui engendrerait une multiplication des interventions et donc un surcoût.

C'est notamment le cas dans le domaine de l'éclairage, par exemple dans un centre commercial où l'on préfère changer durant la même intervention l'ensemble des ampoules, plutôt qu'au coup par coup.

### CADRES SPÉCIFIQUES DE TRAVAIL

En fonction de sa spécialisation, l'agent et le technicien de maintenance interviennent sur les installations :

- ◆ industrielles
- ◆ tertiaires.

### ACTIVITES PRINCIPALES

Parfois réalisés en urgence ou dans des configurations inconfortables, les conditions d'intervention imposent le strict respect des règles de sécurité, les travaux s'effectuant parfois sous tension.

**L'Agent procède à la maintenance corrective ou préventive** de tout ou partie d'éléments ou ensembles électriques (armoires électriques, compteurs...), électromécaniques (réparation de bobines, moteurs...), parfois électroniques. Il intervient, à partir de plans et de schémas





électriques, sur des équipements, installations et matériels.

Les compétences techniques de base consistent à **localiser et diagnostiquer la panne** ou l'anomalie, d'origine électrique en basse, moyenne ou haute tensions, électromécanique, électronique puis à **réparer**, par remplacement ou remise en état, les éléments ou organes défectueux.

L'autre volet de l'activité est de **contrôler** et de **vérifier** les équipements, installations et matériels, aux différents stades d'intervention, à l'aide d'appareils de mesure, de procéder aux essais ou aux tests de fonctionnement. Enfin, de rendre compte oralement et par écrit de l'intervention. Chaque intervention doit être consignée, annotée d'observations permettant d'assurer un suivi dans le temps des installations. Le Technicien de maintenance, en tant que manager et gestionnaire est responsable des opérations. A ce titre, il établit des plans de maintenance préventive, met en oeuvre les moyens de gestion de la maintenance assistée par ordinateur, propose des améliorations afin de réaliser des gains (sous forme d'économies et d'amélioration de performances) pour gagner en efficacité énergétique.

L'agent et le technicien de maintenance peuvent être également amenés à effectuer des travaux à partir de matériels neufs (pose, installation, modification, câblage électrique), des visites systématiques de maintenance préventive ou encore des tâches de télésurveillance.

## L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les capacités d'autonomie, d'initiatives et les compétences techniques de l'agent de maintenance peuvent lui permettre d'accéder au poste de Technicien de maintenance.

Une fois parvenu à cette fonction, le Technicien peut avoir accès au poste de Responsable de maintenance de site.

## LES INTERLOCUTEURS

Représentant de l'entreprise auprès des clients, il doit être capable de s'imposer grâce à ses compétences et sa persévérance.

Le Technicien saura plus particulièrement écouter le client, justifier les choix techniques, préconiser d'éventuelles solutions plus performantes afin de gagner en efficacité énergétique.

Les clients sont les représentants des entreprises industrielles ou des bâtiments tertiaires.

## LES APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- ◆ Connaître les bases d'une ou des **technologies connexes** (automatisme, électronique, informatique industrielle, téléphonie, pneumatique, hydraulique, soudage...);
- ◆ Posséder une expérience du **conseil en clientèle** et donc posséder un sens développé du relationnel;
- ◆ En ce qui concerne le Technicien, posséder le **sens des responsabilités**;
- ◆ Faire preuve d'**initiatives** et d'anticipation;
- ◆ **Mobile**, il est souvent en déplacement;
- ◆ Être **organisé** et déterminé; être capable de se conformer, avec rigueur, aux normes de sécurité;
- ◆ Différencier les couleurs;
- ◆ Suivre des processus **logiques** et **méthodologiques**; par exemple pour rechercher les dysfonctionnements et proposer les solutions les plus adéquates;
- ◆ Echanger fréquemment des informations avec l'utilisateur et les équipes d'intervention;
- ◆ **S'adapter** aux technologies et matériels nouveaux.

## LE CURSUS

Pour Agent de maintenance : ce métier est accessible en premier emploi principalement à partir de formations de niveau V ou IV (CAP, CFP, BEP option électricité, électromécanique, Bac professionnel maintenance ou installations électriques, Bac STI).

Pour Technicien de maintenance : ce métier peut être abordé en étant titulaire d'un niveau Bac + 2 ou BTS

Des connaissances en électronique sont de plus en plus appréciées.